

PARC-DES-ANGES .. VOTRE NOUVEAU PARC MULTIGÉNÉRATIONNEL

Suite à l'annonce du gouvernement du Québec à la fin mai dans le contexte de la COVID-19, la Municipalité a rendu disponible les modules de jeux pour enfants dans les parcs municipaux, et ce au grand plaisir des enfants.



Par la suite, nous avons pu planifier et procéder à l'installation des Modules d'exercices physique extérieur destinés à la base à nos aînés, mais aussi à tous les adultes et adolescents. Maintenant, nous pouvons affirmer que le Parc-des-Anges est un parc multigénérationnel où les enfants, les parents et les grands-parents pourront ensemble mais selon leur goût faire des activités sportives amusantes.

Vous savez tous que le gouvernement offre des subventions variées mais souvent pour des projets répondants à des critères spécifiques. Quand cela est possible, la municipalité aime profiter de ces opportunités afin d'améliorer notre milieu.

L'achat des modules d'exercices a été rendue possible grâce au Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés. Ceci afin de contrer l'isolement des personnes âgées et leur donner le goût de s'intégrer et favoriser l'activité de ces aînés mais aussi de toute la famille en même temps. Alors invitez votre tante, votre grand-papa et pourquoi pas votre voisine à vous accompagner au Parc avec vos enfants !

Tennis, soccer, basket-ball, modules exercices-fitness, balançoires, glissoire, etc .. En plus de l'abri situé sous les arbres qui vous permettra de prendre un peu de repos.

Rappel des consignes sanitaires

- Respecter la distance physique de 2 mètres (6 pieds) exigée en tout temps;
- Se laver régulièrement les mains (vous devez apporter votre propre désinfectant);
- Nous vous suggérons également d'apporter vos lingettes désinfectantes pour les différents modules, balançoires et glissoires;
- Tousser dans son coude et jeter ses mouchoirs à la poubelle;
- Rester à la maison si vous présentez des symptômes grippaux ou associés à la COVID-19.

Merci de votre collaboration, amusez-vous et soyez prudents !



Explosif

Collecte de RDD le 21 août prochain de 7h à 17h

Au garage municipal du 911, ch. tour-du-lac

Masque obligatoire

Il n'est pas permis de déposer des RDD avant ou après cette date.

Exceptionnellement NOUS à la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles nous acceptons les pneus d'auto sans jantes, pour un maximum de 8 par personne.

SONT ACCEPTÉS

PEINTURE – HUILES USÉES – AÉROSOLS DE TOUTES SORTES – BONBONNES DE PROPANE – PILES DOMESTIQUES – BATTERIES DE VÉHICULES – MAQUILLAGE PÉRIMÉ – AMPOULES FLUOCOMPACT

SONT INTERDITS :

ACCESSOIRES DE PEINTURES, CONTENANTS DE PLUS DE 20 LITRES, DÉTECTEUR DE FUMÉE, MUNITIONS, FEUX D'ARTIFICES, AMPOULES CONVENTIONNELLES



Inflammable



Poison



Corrosif

Lancement du programme RénoRégion 2020-2021 de la Société d'habitation du Québec

Mont-Laurier, le 29 juillet 2020 – La Société d'habitation du Québec (SHQ) alloue 216 000 \$ à la MRC d'Antoine-Labelle (MRCAL) pour aider les propriétaires à revenus modestes à corriger des déficiences majeures à leur résidence dans le cadre du programme RénoRégion 2020-2021.

La MRCAL est partenaire de la Société d'habitation du Québec et administre sur son territoire les programmes d'amélioration de l'habitat, dont le programme RénoRégion. Ce programme a pour objectif d'aider financièrement les propriétaires-occupants à revenus modestes à effectuer des travaux visant à corriger des déficiences majeures sur leur résidence. L'aide accordée peut atteindre jusqu'à 12 000\$ par résidence.

Pour la programmation 2020-2021, la somme de 216 000\$ allouée permettra d'aider financièrement près d'une vingtaine de ménages sur le territoire de la MRCAL. Puisque les besoins en rénovation domiciliaire sont grands sur le territoire, les demandes admissibles seront évaluées par un comité en fonction des critères de priorisation des dossiers établis par la MRCAL. Les aides financières seront accordées en priorité aux dossiers les plus urgents.

Pour soumettre une demande, les personnes intéressées doivent compléter le formulaire d'inscription et le déposer à la MRC accompagné de leur compte de taxes municipales, de leurs preuves de revenus et des photos des déficiences du bâtiment, au plus tard le 28 août 2020 à 12 h.

Le formulaire d'inscription téléchargeable, les critères de priorisation et les détails du programme sont disponibles au <https://www.mrc-antoine-labelle.qc.ca/programme-renoregion>.

– 30 –

Source : Mélie Lauzon
Adjointe à la direction générale

Information : Billie Piché
Coordonnatrice aux communications
819-623-3485 poste 123
b.piche@mrc-antoine-labelle.qc.ca

DATE LIMITE
28 AOÛT 2020